



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **3 octobre 2017**

Décision n° **CP-2017-1928**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld, accompagné de Mme la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda et de MM. les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano à Montréal (Canada) du dimanche 15 au jeudi 19 octobre 2017 - 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Grivel

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 22 septembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 4 octobre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Bret, Da Passano, Mme Frih, MM. Kabalo, Bernard (pouvoir à Mme Peillon).

Absents non excusés : M. Calvel.

Commission permanente du 3 octobre 2017**Décision n° CP-2017-1928**

objet : **Mandat spécial accordé pour la délégation de M. le Président de la Métropole de Lyon David Kimelfeld, accompagné de Mme la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda et de MM. les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano à Montréal (Canada) du dimanche 15 au jeudi 19 octobre 2017 - 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 20 septembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

Du 15 au 19 octobre 2017, monsieur le Président David Kimelfeld, madame la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda et messieurs les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano, ont été invités à participer à la 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier à Montréal (Canada).

Les Entretiens Jacques Cartier, qui ont lieu chaque année alternativement à Lyon et à Montréal, se déroulent côté Outre-Atlantique pour cette édition 2017. Depuis la signature d'un protocole d'échange et de coopération en 1989, les Villes de Montréal et Lyon ont mis en place une collaboration solide et durable.

Cet événement constitue le plus grand rassemblement de la communauté francophone de décideurs, chefs d'entreprises, acteurs du monde culturel, chercheurs et universitaires. Il couvre, lors de 3 jours d'événements et de conférences, de multiples thématiques : santé, énergie, développement durable, mobilité, territoires, enjeux sociaux et économiques, numérique et technologies, entrepreneuriat et culture.

L'objectif de ce déplacement sera de pérenniser et de développer les liens existants entre Lyon et Montréal, en particulier dans le domaine du tourisme et du développement économique. Les élus accompagneront notamment une délégation d'entreprises lyonnaises et régionales menées par la Chambre de commerce et d'industrie de région (CCIR) Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur le Vice-Président Michel Le Faou interviendra sur la session "Renouveler la ville, un quartier à la fois".

Conformément aux articles L 3611-3 et L 3123-19 du code général des collectivités territoriales, la Commission permanente doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Président David Kimelfeld, madame la Vice-Présidente Fouziya Bouzerda, messieurs les Vice-Présidents Marc Grivel, Michel Le Faou et Alain Galliano pour un déplacement à Montréal au Canada, du dimanche 15 au jeudi 19 octobre 2017 pour participer à la 30ème édition des Entretiens Jacques Cartier.

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 65312 - fonction 031 - opération n° 0P28O4667.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 octobre 2017.

.
. .
. .
. .